

Modernisation des états financiers : nouveautés et 1ère mise en oeuvre

Objectifs :

Public concerné et prérequis :

Expert comptable et/ou Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
Aucun prérequis

Intervenant(s) :

Qualification des intervenants :

2 à 3 ans d'expérience dans le domaine concerné

Moyens pédagogiques et techniques :

Teams
Nombre de participants maximum : 30
Présentation d'exemples pratiques sur écran
Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence),
Connexion internet efficiente

Durée de la formation : 7 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz général en fin de formation
Questions / Réponses
Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Connexion internet efficiente
Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Site Aix Les Milles : 3 allée des ingénieurs - 13290 Aix Les Milles, RDC Droite

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap - Frédéric REGIS au 04 42 24 29 03 par mail à fregis@elythe.com

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 95% des stagiaires satisfaits

* Période de référence : Année 2024

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 0,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 0,00 €

Non-adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : €

Tarif TTC (TVA 20 %) : €